

## AndÉA : quatre nouveaux membres élus au conseil d'administration

Paris - Publié le mardi 17 septembre 2019 à 18 h 20 - Actualité n° 160436

- **Jérôme Delormas**, directeur de l'Institut supérieur des arts de Toulouse (Haute-Garonne),
  - **Stéphanie Gressier**, directrice adjointe de l'École nationale supérieure des beaux-arts de Lyon (Rhône),
  - **Thomas Huot-Marchand**, designer, enseignant à l'École nationale supérieure d'art et design de Nancy (Meurthe-et-Moselle),
  - **Amel Naffi**, directrice de l'École supérieure d'art et design Grenoble Valence (Isère et Drôme),
- tels sont les quatre nouveaux membres du **CA**, élus lors de l'assemblée générale de l'Association Nationale des Écoles supérieures d'Art, qui s'est tenue le 12/09/2019, annonce l'association le 17/09/2019.

Muriel Lepage, directrice de l'École supérieure d'art de Clermont Métropole jusqu'en septembre 2019, quitte la co-présidence, qui comporte désormais trois membres.

### Conseil d'administration de l'ANdÉA

- Coprésident(e)s :
  - **Loïc Horellou**, designer, professeur à la Haute école des arts du Rhin
  - **Christelle Kirchstetter**, directrice de l'École supérieure des beaux-arts de Nîmes
  - **Stéphane Sauzedde**, directeur de l'École supérieure d'art Annecy Alpes
- Autres administrateurs :
  - **Aurélien Bambagioni**, artiste, enseignant à l'École européenne supérieure de l'image, Angoulême-Poitiers
  - **Sophie Claudel**, directrice de l'École nationale supérieure d'art de Dijon
  - **Jérôme Delormas**, directeur de l'Institut supérieur des arts de Toulouse
  - **Jacqueline Febvre**, directrice de l'École supérieure d'art et design d'Orléans
  - **Louma Frigaux**, étudiant à l'École supérieure d'art d'Aix-en-Provence
  - **Stéphanie Gressier**, directrice adjointe de l'École nationale supérieure des beaux-arts de Lyon
  - **Benjamin Hochart**, artiste, enseignant à l'École supérieure d'arts & médias, Caen-Cherbourg
  - **Thomas Huot-Marchand**, designer, enseignant à l'École nationale supérieure d'art et design de Nancy
  - **Téa Laurent**, étudiante à l'École supérieure d'art et design de Valenciennes
  - **Odile Le Borgne**, directrice de l'École européenne supérieure d'art de Bretagne - site de Rennes
  - **Michèle Martel**, historienne de l'art, professeur à l'École supérieure d'art de Clermont Métropole
  - **Pierre Oudart**, directeur des Beaux-Arts de Marseille

- **Amel Nafti**, directrice de l'École supérieure d'art et design Grenoble Valence
- **Emmanuel Tibloux**, directeur de l'École nationale supérieure des beaux-arts de Lyon

## Association Nationale des Écoles supérieures d'Art



- Association fédérant la totalité des 44 écoles supérieures d'art délivrant des diplômes nationaux de niveau Bac plus 3 et Bac plus 5
- Créée en 1995 sous le nom d'Association nationale des directeurs d'écoles supérieures d'art
- Devient l'Association nationale des écoles supérieures d'art en mai 2012
- Missions :

- plateforme de réflexion
- instance de proposition
- force d'affirmation de la spécificité des enseignements supérieurs artistiques.

• **Coprésidence** : Loïc Horellou, Christelle Kirchstetter et Stéphane Sauzedde

• **Contact** : Maud Le Garzic Vieira Contim

• **Tél** : 06 26 38 82 84

---

### Association Nationale des Écoles supérieures d'Art

32 rue Yves Toudic

75010 Paris - FRANCE

Téléphone : 06 26 39 92 84



Fiche n° 383, créée le 27/09/13 à 13:23 - MàJ le 17/09/19 à 15:19

© News Tank 2019 - Code de la propriété intellectuelle : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »